

Négoce de matières premières

«Soyons fiers de ce qui a t cr Genève»

Trader à Genève, Richard Watts vole au secours d'une branche souvent décriée

Richard Etienne

Le négoce des matières premières, qui représente 3,5% du PIB suisse et un dixième de celui de Genève, est critiqué. La pression en faveur de plus de contrôle croît. Certains évoquent à ce sujet «la prochaine plaie de la Suisse» et craignent que, après les banques et la fiscalité, le pays ne soit attaqué pour ses activités opaques sur ce terrain. Pour Richard Watts, directeur de la société genevoise HR Maritime, qui travaille dans le secteur au bout du lac depuis treize ans, il y a un «grand malentendu» qu'il faut à tout prix corriger. Entretien.

La pression s'accroît sur les négociants. Comment la ressentent-vous?

On entend davantage de critiques depuis six mois. Il y a un grand malentendu, un manque de compréhension sur la définition du négoce de matières premières. La branche souffre d'une mauvaise réputation car les gens ne font pas la différence entre négoce physique, très présent à Genève, et négoce financier et spéculatif, une activité également présente en Suisse mais qui doit être considérée séparément du négoce physique.

Vous pouvez nous expliquer la différence?

Le négoce physique est une partie essentielle de nos vies. Chaque bien que nous consommons a été négocié. Beaucoup ont même été négociés à plusieurs reprises. Le principe élémentaire du négoce est d'acheter un bien où il y a une forte offre et une faible demande, l'acheminer vers un pays où la demande est forte et l'offre, faible. Le Brésil, par exemple, possède une large offre de minerai de fer mais une faible demande du fait de sa petite capacité à transformer le minerai en produit fini tel que le fer, l'acier, les voitures, etc. En Chine, il y a un peu de minerai de fer. Mais ce grand constructeur de produits en fer a besoin de ce minerai. Un négociant qui achète du minerai de fer au Brésil et le transporte en Chine peut du coup le vendre à un prix supérieur au prix d'achat. Dès



Richard Watts, directeur de la société genevoise HR Maritime: «Les deux plus grands concurrents de Genève aujourd'hui sont Londres et Singapour.» OLIVIER VOGEL/SANG

lors, le négociant a ajouté de la valeur à sa marchandise. Quant au négoce financier, il n'apporte aucune valeur ajoutée. Il ne fait qu'acheter et revendre le même produit pour faire du profit.

Les 21 principaux négociants du monde ont amassé 250 milliards de dollars de profit en dix ans selon le «Financial Times», plus que les banques américaines...

Ces chiffres sont énormes mais les marges ne sont pas si grandes. Il faut tenir compte des volumes qui sont énormes. Selon l'ONU, la valeur totale des marchandises négociées en 2011 est de 18 000 milliards de dollars. Un milliard de tonnes métriques de charbon sont négociées par an, ce qui représente 151 milliards de dollars. Le Financial Times a calculé que les dix premières sociétés de négoce ont un revenu net cumulé de 1200 milliards de dollars mais elles ne font pas plus de 0,5% de profit. Le marché est compétitif, il n'y a pas de place, excepté dans certaines situations, pour des profits disproportionnés. Une société qui ferait des profits disproportionnés serait bloquée par ses concurrents et mise hors-jeu.

La branche est cependant

souvent citée dans le cadre de scandales. Votre explication? Compte tenu de l'importance des volumes négociés et du nombre d'acteurs sur la place [10 000 en Suisse], les scandales relèvent de l'exception. Il y a des lois et elles sont respectées, les compagnies n'entendent pas souiller leur nom. Proportionnellement à la taille de l'industrie, il semble y avoir plus de scandales ailleurs.

Faut-il davantage réguler ce secteur?

Je suis contre l'imposition de règles générales par des gens qui méconnaissent le secteur et qui viennent lui mettre des bâtons dans les roues. La seule conséquence serait d'augmenter les prix pour les consommateurs. Si des règles viennent les aider, alors je suis d'accord.

Des hausses fiscales pourraient-elles faire partir les traders?

L'attrait fiscal est important mais ce n'est pas l'unique raison qui amène les sociétés à Genève. La localisation, la proximité de l'aéroport, les conditions de vie, les salaires, la stabilité sont avantageux ici. Des compagnies ont quitté Paris pour Genève pour des questions de bureaucratie et de lois sur le travail, plus adaptées ici

aux besoins du secteur. Les deux plus grands concurrents de Genève aujourd'hui sont Londres et Singapour. Si Londres sort de la crise financière, alors certains pourraient s'y déplacer. En simplifiant, pour les sociétés qui ont une activité mondiale, il est logique d'avoir un centre d'affaires à Genève et à Singapour. Pour les sociétés actives sur le marché asiatique, Singapour prime. Pour les sociétés centrées sur l'Europe et l'Afrique, il n'y a pas meilleur endroit que Genève.

Vous pensez que le secteur souffre d'une image négative injustifiée?

Des ONG disent que les négociants doivent donner les matières premières aux pays en voie de développement. En disant cela, elles montrent qu'elles ne comprennent pas pourquoi la branche existe. Donner ne signifie pas rendre service. Commencer et travailler permettent le développement. A Genève, si les gens avaient la possibilité de voter pour faire partir les négociants, je pense qu'ils le feraient. S'ils regardaient son importance pour l'économie du canton, ils se raviseraient. C'est dommage, car l'essor du secteur ces dernières années a été spectaculaire. Les gens devraient être fiers de ce qui a été créé à Genève.

Le point de vue

Par Henri Jean Tolone *



Les coûts cachés de la gestion d'actifs

Les coûts extrêmement surpris des réactions de certaines personnes en charge de l'administration et gestion des fonds publics ou semi-publics tels que les fonds et caisses de pension, les actifs de communes ou d'assurances.

En effet, ceux-ci confient leurs masses monétaires et leurs actifs à des banques pour les faire fructifier, ce qui en soi est tout à fait normal, mais choisissent celles-ci sur des critères pour le moins simplistes. Dans la grande majorité des cas, l'heureuse élue, pour peu qu'elle ait bonne réputation et solidité prouvée, se voit comparée sur les frais qu'engendrera sa gestion en nombre de points de base. Il est vrai que ce taux - et donc son coût visible - est souvent le seul qui soit présenté devant le conseil d'administration. Mais bien rares sont ces gestionnaires soi-disant habiles qui ont l'honnêteté de calculer tous les coûts qui n'apparaissent pas dans cette même colonne et qui sont liés à la facturation engendrée par chaque opération demandée ou suggérée par la banque dépositaire. Un récent comparatif fait apparaître que les coûts réels (c'est-à-dire ce que coûtent

vraiment tous les services d'une banque pour un client) sont inversement proportionnels à son taux de base qui a prévalu dans le choix initial de l'établissement. Cette justification que les gestionnaires ont à donner devant leurs conseils d'administration produit la

«Les banques se paient sur la bête au fur et à mesure des opérations»

nécessité pour les banques de paraître moins chères alors qu'elles se paient sur la bête au fur et à mesure des opérations. Les finances sont tendues pour tous, alors quand allons-nous avoir des gens responsables qui gèrent l'argent public comme on gère son porte-monnaie, en faisant cas de tout ce qui coûte et non pas du prix affiché? Il est bien connu que le bon marché coûte plus cher à terme! Merci aux établissements financiers de nous le prouver une fois encore.

* Consultant www.negoformation.eu

Argent Les marchés boursiers

Table with 3 columns: INDICE, CLÔTURE, VAR.*. Rows include SPI, SMI, CAC 40, FT 100, Xetra DAX, Euro Stoxx 50, Stoxx 50, Dow Jones, Nasdaq, Nikkei, Shanghai comp., Bovespa.

Table with 4 columns: TITRE, CLÔTURE, VAR.*. Rows include ABB Ltd N, Actelion N, Adecco N, CS Group N, Geberit N, Glavaudan, Holcim N, Julius Baer N, Nestlé N, Novartis N, Richemont P, Roche BJ, SGS N, Swatch Group P, Swiss Re N, Swisscom N, Syngenta N, Transocean N, UBS N, Zurich Ins. N.

Table with 4 columns: TITRE, CLÔTURE, VAR.*. Rows include Addex, Advanced Digital, APG SGA, BCGE, BCV, Bque E.Rothschild, Bobst, Co.Fin. Tradition, Aevis, Groupe Minoteries, Kudelski, Lem, Logitech, Pargesa, PubliGroupe, Romande Energie, Swissquote, Temenos, Vaudoise Assur., Vetropack.

Table with 2 columns: MÉTAUX PRÉCIEUX and MONNAIES (BILLETS). Rows include Or, Ag, Vreneli, Euro, Dollar US, Livre Sterling, Dollar Canadien, 100 Yens, 100 Cour. suéd., 100 Cour. norvég., 100 Cour. dan.

Retrouvez la bourse en direct sur www.tdg.ch/bourse

Alimentation Nestlé va créer 100 emplois en Russie

Le géant alimentaire vaudois Nestlé investit 29 millions de francs dans de nouvelles installations de distribution sur son site de Vorsino, en Russie. La centrale sera opérationnelle dès octobre prochain, avec à la clé la création de quelque 100 emplois, a communiqué hier le numéro un mondial de l'industrie alimentaire. Le centre de distribution de Vorsino, dans la région de Kaluga, permettra de répondre à la demande croissante en Russie pour ses produits, a encore indiqué la multinationale. ATS

CNUCED



L'ex-ministre du Commerce du Kenya Mukhisa Kituyi a été nommé par le secrétaire général de l'ONU à la tête de la Conférence des Nations Unies pour le commerce et le développement (CNUCED). L'Assemblée générale de l'ONU devra encore entériner cette nomination. Le Kényan succédera à Genève pour un mandat de quatre ans le 1er septembre au Thaïlandais Supachai Panitchpakdi. ATS

Vol de données Cas Julius Baer: deux personnes encore visées

L'ex-collaborateur de la banque privée Julius Baer accusé d'avoir volé et transmis des données de clients allemands a obtenu du Ministère public de la Confédération (MPC) une exécution anticipée des peines. Quant à son épouse, elle devrait voir la procédure à son encontre levée. La procédure du MPC ne visera donc plus que deux personnes: l'ancien salarié et un ex-employé du fisc allemand ayant servi d'intermédiaire avec les autorités de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, également inculpé. ATS

Le chiffre

1,2

C'est en milliard de dollars, le montant de l'amende auquel a été condamné le groupe américain Dow Chemical. Cette condamnation est intervenue aux Etats-Unis, à la suite d'une participation de la compagnie chimique à un cartel illégal avec des concurrents en vue de fixer les prix de l'uréthane, un composant chimique très utilisé dans la fabrication des colles, des peintures, des plastiques et des mousses d'isolation, par exemple. R.R. avec AFP